Avis de convocation / avis de réunion

SCPI EFIMMO

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
faisant offre publique de placement
Siège Social : 303, square des Champs Elysées 91026 EVRY Cedex
342 710 647 R.C.S. Evry

Second avis de Convocation
Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2018

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCPI EFIMMO réunie sur première convocation le mardi 5 juin 2018 n'ayant pu délibérer faute de réunir le quorum requis, **une seconde Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée le jeudi 21 juin 2018 à 11 heures au siège social** : 303, Square des Champs Elysées, 91026 EVRY-COURCOURONNES afin de délibérer sur le même ordre du jour, et les mêmes résolutions dont le texte est paru dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 14 mai 2018, savoir :

— Modification des articles 6 et 7 des statuts,

— Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Conformément à l'article R.214-141 du Code Monétaire et Financier, le formulaire de vote vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. En conséquence, la Société de Gestion conserve les bulletins de vote des associés qui se sont exprimés lors de la première convocation. Les associés qui ne se sont pas exprimés lors de cette première convocation et qui n'assisteraient pas à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2018, sont invités à bien vouloir retourner, le bulletin de vote qu'ils ont reçu avec la première convocation.

La société de gestion, Sofidy